comparative des âges des principaux arbitres des destinées des divers peuples, et il constate que la plupart des nations du monde civilisé sont gouvernés par des vieillards, quoique la moyenne de la vie humaine, ajoute-t-il, ait été tellement étendue que, de nos jours, c'est à peine si on peut considérer comme vieux un homme qui a passé la soixantaine.

Or, comme le mot vieillard n'a qu'une acception relative, il serait plus correct de dire que le pouvoir se trouve en général aujourd'hui dans les mains d'hommes plus âgés qu'autrefois. Le prince Gortschakoff est actuellement dans sa 79e année, lord Beaconsfield a 72 ans et M. Gladstone 68. Le prince de Bismark, né le 1er avril, va avoir accompli sa 62e année, de même que lord Grandville est né la même année que le chancelier allemand.

Le président de la République française approche de sa 69e année, et M. Thiers, encore une puissance, n'est que de 25 jours plus jeune que l'empereur Guillaume. M. Victor Hugo, non moins illustre que l'un ou l'autre des deux présidents, se trouve juste à mi-chemin entre les trois vingtaines et demie et les quatre vingtaines du psalmiste, sans que ses forces physiques ou intellectuelles aient été le moins du monde atteintes « par le travail ou le chagrin. » Si nous tournons nos regards vers les illustrations littéraires de l'Angleterre, nous constatons que M. Carlyle a 81 ans et M. Tennyson 67. De l'autre côté de l'Atlantique, ceux qui tiennent le sceptre poétique sont M. Longfellow, entré déjà dans sa 71e année et M. Emerson qui est dans sa 75e. Parmi les hautes dignitaires de l'Eglise, le Pape compte 85 années et, sans parler des cardinaux, l'évêque Dupanloup a 75 ans et le Primat d'Angleterre 66. Le doyen de Westminster n'est que de trois ans plus jeune que M. Veuillot qui compte 64 hivers. Aux antipodes de ce journaliste français, le général Garibaldi, l'homme le plus populaire en Italie, a passé sa 70e année. M. Jules Favre est né en 1809, M. Jules Simon en 1814, lord Russell en 1792 et lord Strafford de Redcliffe en 1788.

Naturellement en parlant du pouvoir de quelques-uns de ces personnages, nous avons pris ce mot dans le sens le plus large. Ceux-là sont puissants que l'on écoute dans les conseils des peuples. En jetant un regard sur la liste de ceux qui ont non-seulement les symboles, mais la réalité du pouvoir, nous voyons que les âges réunis des membres du cabinet britannique atteignent le chiffre de 660 années, soit pour les douze membres, une moyenne de 55 ans chacun. Le plus jeune de ces ministres est Sir Michael Hicks Beach, qui est plus près de la 39e que de la 40e année.

Si l'on retourne en arrière jusqu'au commencement du siècle, c'est-à-dire au 1er janvier 1800, on trouve une grande différence. Le maître absolu de la France à cette époque, sans aucun droit de naissance, était un jeune homme de trente ans.

De l'autre côté du détroit, un homme de quarante ans a été pendant seize ans le ministre le plus puissant que le pays ait eu. Le chef de l'opposition contre ce ministre a été lui-même secrétaire d'Etat et président de la chambre des communes à 33 ans. Lord Grenville, qui ne le cédait en réputation politique et en influence, qu'à Pitt et à Fox était président de la chambre des communes à 29 ans, et ministre pendant les quatre dixièmes de sa vie. Macaillay rappelle que le collaborateur de lord Grenville, Charles Grey, fut à 23 ans, jugé digne d'être rangé parmi les vétérans de la diplomatie qui comparurent en qualité de délégués des communes à la barre de la chambre des lords à l'occasion du procès de Warren Hastings. Il est vrai que ces derniers avaient tous l'avantage de la naissance, mais aujourd'hui, la naissance même unie au talent, ne pousse pas un homme aussi rapidement qu'alors. Nelson n'avait que 39 ans lorsqu'il eut la bonne fortune, que nul officier de son âge n'avait eu, de commander une flotte anglaise dans une bataille générale contre l'ennemi.

C'est sans doute, ce qui a fait dire à lord Beaconsfield, il y a déjà longtemps, que l'histoire des héros est l'histoire des jeunes gens. » Cette parole n'est pas absolument exacte, et on pourrait citer des exemples du contraire. Quoi qu'il en soit, dit en terminant le journal anglais, les vieillards sont sujets aux défaillances de Nestor, mais tout homme sensé prendra toujours un plaisir extrême à s'entretenir avec des hommes dont les souvenirs instructifs le ramènent à des périodes déjà éloignées des annales de leur pays. Si l'on songe que le Pape actuel a pu converser avec le cardinal d'York dont le frère correspondait avec lord Lovat né en 1667, on est étonné de ce qu'un homme de cet âge peut avoir appris de la bouche même des personnages mêlés aux événements historiques de leur temps, qui peut remonter à près de deux siècles. C'est ainsi que se forme ce qu'on appelle la tradition.

Histoire d'un ministre des finances et de douze faux-monnayeurs.

La scène se passe dans un pays turc quelconque. Le commerce est en émoi, les négociants européens sont exaspérés ; il paraît que depuis plusieurs mois la place est infestée de faux billets de banque. Il n'y a plus d'affaires possibles; tous les jours, la circulation des banknotes augmente ; les consuls s'émeuvent et vont trouver le ministre des finances pour le prier d'intervenir, de mettre des agents en campagne et d'arrêter les faux monnayeurs, et, avec eux, leur coupable industrie.

Le ministre des finances promet les poursuites qu'on récalme de lui; il met en effet des agents en campagne. Ceux-ci procèdent avec lenteur, c'est-à-dire à la turque. Pendant ce temps les billets de banque faux continuent à circuler, les négociants pressent le consul, qui presse le ministre, qui presse les agents.

Enfin, ceux-ci réussissent à pincer les faussaires. On les arrête, on les mets en prison ; il y en avait une douzaine. Puis on détruit leurs presses, leurs planches leurs poinçons, tous les ustensiles dont ils se servaient pour créer leurs faux papiers. — On saisit également tout un paquet de billets récemment fabriqués — à peu près pour cent mille francs, — et, après les avoir mis sous enveloppe et cachetés, on les confie au ministre des finances, comme pièces de conviction. Celui-ci les enferme dans le tiroir de son bureau et n'y pense plus.

Dès lors, le commerce renaît à la confiance. Au bout de quelques mois, tous les faux billets ont été retirés et détruits, tout est redevenu calme et prospère. On ne songe même plus aux douze faussaires qui pourrissent sur la paille humide. Personne ne réclamant, on oublie d'instruire le procès, et le désire de la vengeance s'éteint, dès qu'on ne sent plus le mal.

Seul, le ministre des finances n'étant pas heureux, non pas à cause des faussaires dont il ne s'occupait pas, mais à cause de ses créanciers. Car le ministre était couvert de dettes; il en était arrivé peu à peu aux plus cruels expédients, et il se voyait sur le point d'être obligé de lâcher sa position et de se sauver, pour éviter un scandale public, — et cela pour une misérable somme de cent mille francs.

En réfléchissant au moyen d'éviter une crise fatale, le ministre ouvre le tiroir de son bureau et sa main tombe machinalement sur le paquet de faux billets de banque qu'on lui a remis pour servir au procès des voleurs.

Une idée alors lui passe par la tête : celle de se servir de ces faux billets pour apaiser ses créanciers.

Longtemps il hésite. Enfin, il se décide et, se disant avec raison que personne n'osera soupçonner le ministre des finances de répandre de la fausse monnnaie, il distribue les faux billets à ses fournisseurs.

Ceux-ci les prennent et s'en servent.

Cinq jours après, le commerce s'aperçoit que de nouveaux billets de banque faux ont été remis en circulation. Les consuls sont prévenus et, cette fois, ils se rendent chez le ministre de la justice, comme plus compétent, et lui tiennent ce langage :

« Les billets faux reviennent. Cela prouve qu'en arrêtant les douze voleurs, on en a laissé d'autres en liberté. Ceux-ci sont restés tranquilles d'abord, mais en voyant qu'on ne poursuivait pas leurs complices, ils ont recommencé leur coupable fabrication. Il faut faire un exemple tout de suite, et peut-être, en instruisant le procès des douze faussaires que vous tenez, arriverez-vous à connaître les autres coupables. »

Le ministre de la justice promet d'agir et confie l'instruction à un vieux juge, d'une irréprochable probité.

Celui-ci étudie l'affaire et déclare qu'il faut qu'on lui remette tout d'abord le paquet des billets faux, qui a été confié à la garde du ministre des finances. La justice ne peut procéder sans cette pièce importante.

On va trouver le ministre des finances et on lui transmet la demande du juge. Le ministre est un instant embarrassé, mais, par bonheur, il a fait dernièrement un héritage de plusieurs millions. Son honneur vaut bien un sacrifice. Il prend cent bons billets de mille, les enferme dans l'enveloppe où étaient les faux billets, cachète le paquet et le remet au vieux juge.

Celui-ci ouvre le pli, tire les billets, admire combien ils sont bien imités, et dans l'impossibilité où il est de les distinguer d'avec de vrais billets, il fait appeler un expert.

L'expert vérifie, à son tour, avec un soin minutieux et déclare, en son âme et conscience, que les billets que l'on croit faux sont tout à fait bons et valables. Deux, trois autres experts, également consultés sont du même avis.

Alors le juge, honnête homme avant tout, fait appeler les douze voleurs, leurs rend les cent billets et leur fait mille excuses de les avoir gardé en prison si longtemps et si injustement.

Les douze voleurs s'en vont, sans rien y comprendre, mais fort satisfaits d'avoir reçu cent billets vrais en échange de cent billets faux

BARON GRIMM.

Musique Nouvelle

Le succès attire le succès : c'est ce qui explique la vogue toujours croissante des œuvres de Jules Klein.

Ses nouvelles créations surtout sont la faveur du jour : *Truite aux Perles*! polka-fantaisie, et la ravissante valse *Mademoiselle Printemps*, où se reflètent à l'envi les harmonies du cœur et de la nature.

D'ailleurs, le parterre enchanté du maître est richissime en fleurs mélodiques ; moissonnons de ci de là, parmi les plus belles : *Cerises Pompadour*, *Fraises au Champagne*, *Patte de velours*, *Lèvres de Feu*, *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, valses, «Cœur d'Artichaut, Peau de Satin», polkas, *Radis-Rose* s? mazurka piquante, *France Adorée*, marche, et les mélodies inspirées «Rayons Perdus» et «Soupir et Baiser». Quant à *Jules-Klein-Quadrille*, si dansant et si entraînant, c'est la passion des bals de Paris.

Prix de chaque œuvre : Piano seul: 2 fr. 50 c.— A quatre mains : 3 fr. — Edition simplifiée : 2 fr. 50 c. — Mélodies : 1 fr. 70 c.— Quadrille : 2 fr. — Valses chantées: 2 fr. 50 c. (*Cerises Pompadour*, *Pazza*, *Fraises au Champagne.*) — Pour reçevoir (franco), envoyer la valeur en Timbres-Poste à COLOMBIER (Editeur de *Catmini*, valse celèbre de R. de Vilbac), rue Vivienne 6 à Paris.

AVIS MÉDICAL Consultations à Roubaix, hôtel Ferraille, par le docteur Faure, de Paris, jeudi 29 mars, et à Lille, hôtel de Flandre et d'Angleterre, vis-à-vis de la gare, le vendredi 30 mars.

Traitements spéciaux, maladie de poitrine et du cœur, maladies des femmes et des enfants, et affections de la vessie et des voies urinaires, maladies nerveuses, paralysies, pertes, affections de la peau, dartres, vices du sang. 13342

NOUVELLES DU MATIN

Election de Bordeaux.

RÉSULTATS COMPLETS :

MM. Mie, 5,652 voix.
Steeg, 3,501.
Chavauty, 2,335.
Saugeon, 1,385.
Castaing, 335.

Il y a ballottage.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant nomination à divers grades d'officier supérieur dans l'arme de l'infanterie.

Décrets portant nomination à des emplois d'officier supérieur dans l'arme de la cavalerie,

—

Le journal *La Tribune*, organe socialiste, cesse de paraître.

—

M. Victor Hugo a présidé, hier, la conférence faite par Louis Blanc et organisée au profit des ouvriers lyonnais.

La salle était comble. Toutes les places étaient louées d'avance; un grand nombre de personnes n'ont pu obtenir de billets, et sont restées à la porte.

L'emplacement de l'orchestre était réservé aux journalistes. Sur l'estrade se trouvaient un grand nombre de députés, de conseillers municipaux et de sénateurs.

M. Victor Hugo a donné immédiatement la parole à Louis Blanc, qui a pris pour texte de sa conférence : le Paupérisme.

Il a étudié principalement cette plaie sociale en Angleterre.

Avant que Victor Hugo prit la parole, une quête qui a produit plus de mille francs a été faite dans la salle, au profit des ouvriers lyonnais et des détenus politiques.

M. Victor Hugo, dans son discours, s'est attaché à décrire la misère des ouvriers de Lyon, et a indiqué le devoir qui incombe à leurs frères de Paris.

La séance a été close par une courte allocution de M. Barodet.

—

Un travail considérable et des plus intéressants, vient d'être accompli par le ministère de l'intérieur, savoir l'évaluation officielle des dommages résultant de l'invasion, et de la liquidation des indemnités destinées à réparer partiellement ces dommages.

Cette vaste opération s'est appliquée à plus d'un million d'indemnitaires, répartis dans quatre départements et dont les pertes y compris la contribution de 200 millions imposée à la ville de Paris, avaient atteint le chiffre énorme de 886,957,755 francs.

Les contributions de guerre et les amendes payées aux armées allemandes se sont élevées à 229,996,029 francs 45 cent. dont 200 millions imposés à la ville de Paris.

Le montant des réquisitions en nature dont les justifications ont été fournies, se chiffre pour une somme de 134,107,747 francs.

Les dépenses relatives au logement et à la nourriture des troupes, se sont élevées à la somme de 101,809,814 fr. 48 cent.

Le montant des dommages résultant de vols, d'incendies, de faits de guerre et de l'occupation des troupes, se chiffre à la somme de 392, 611, 839 fr. 70 centimes.

Les trois départements les plus éprouvés ont été ceux de Seine-et-Marne, de la Seine et de Seine-et-Oise.

Le ministère de l'intérieur prépare en outre, un travail d'ensemble des opérations relatives à l'habillement, à l'équipement et à la solde de la garde nationale mobilisée des départements, aux remboursements, des dépenses de mobilisation, aux dépenses des corps francs, à l'organisation des camps d'instruction, aux frais des constructions de batteries départementales d'artillerie, aux dommages résultant des mesures prises par l'autorité militaire française, à l'acquisition et à la fabrication d'armes et de munitions de guerre, aux travaux de défense, aux tombes militaires, etc., etc. Ce n'est qu'après l'achèvement de ce dernier travail qu'on aura enfin l'exposé complet des travaux légués par la guerre au ministère de l'intérieur, et qui, joint à ceux des ministères des finances, de la guerre, de la marine, du commerce et des travaux publics, permettront de se rendre un compte exact des sacrifices de toute nature que le pays a eu à supporter par suite de la désastreuse campagne de 1870-1871.

Le *Journal des Débats* s'occupe du phylloxera au point de vue de la situation économique de la France.

—

Petite Bourse du soir :
3 0/0, 72.32 1/2.
Emprunt, 107.22 1/2.
Turc, 12.17 1/2.
Egyptienne, 184.37.
Banque Ottomane, 376.25.
Italien, 72.55.
Chemins Egyptiens, 301.87.
Faible.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Londres, 25 mars.

On assure que lord A. Russell et M. Curney ont l'intention d'appeler l'attention des communes, après les vacances de Pâques, sur les circonstances dans lesquelles a été fait l'emprunt ottoman de 1854, et de proposer une résolution.

Londres, 25 mars.

Le comte de Beust, le comte Schouwaloff, et le général Menabrea ont dîné, hier, avec la Reine, au château de Windsor.

Le comité exécutif de la société nationale de secours aux malades et aux blessés pendant la guerre, publiera demain le rapport de son président, le colonel lord Lindsay, sur les services rendus par la société pendant la guerre turco-serbe. Il résulte de ce document que les recettes se sont élevées à 21.836 livres sterling, dont 20,000 montant du crédit voté et 1836 provenant de souscriptions.

Les dépenses ayant été de 10.777 livres sterling ; seulement, il reste une somme de 11.059 livres sterling qui sera versé au fonds de réserve de la société.

Le rapport fait ressortir que les bienfaits de la société ont été reconnus par la Porte par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères. Il remercie les autorités douanières d'Autriche, de Belgique, de France, d'Allemagne et de Turquie, d'avoir laissé circuler librement les colis de la société destinés à la Turquie et à la Serbie.

Londres, 26 mars.

Le train express d'Ecosse à Londres a déraillé dimanche matin près de Morpeth ; cinq personnes ont été tuées, il y a beaucoup de blessés.

Vienne, 25 mars.

Le comte Andrassy est allé voir, aujourd'hui, à midi, le général Ignatieff, à l'hôtel où il est descendu, et est resté avec lui 1 heure 1/4.

Vienne, 25 mars.

Cette après-midi, le général Ignatieff a fait une visite aux ambassadeurs d'Angleterre, d'Italie, de France et de Turquie, (ce dernier n'était pas chez lui.)

Vers cinq heures, le général a rendu visite au comte Andrassy, avec lequel il a conféré une heure.

Roustchouk, 25 mars.

Des nouvelles de Constantinople reçues ici, aujourd'hui, annoncent qu'un groupe de députés se propose d'interpeller prochainement le gouvernement sur l'exil de Midhat-Pacha.

La garnison de Constantinople a été changée et remplacée par des troupes provenant de Syrie.

Madrid, 25 mars.

La *Epoca* annonce que le ministre de France à Tanger, est parti pour Fez, lundi dernier, avec trois officiers de la marine et de l'armée pour rendre visite à la Cour du Maroc.

La Havane, 25 mars.

(*Officiel*). Le général Martinez-Campos, après avoir établi une garnison à Cinco-Villas, marche avec le reste de ses troupes vers le département oriental de l'île.

Rome, 25 mars

Midhat-Pacha a quitté Rome se rendant à Nice, et delà en Espagne et en Suisse.

Suez, 25 mars

La seconde expédition italienne dans l'Afrique centrale est arrivée.

DERNIERE HEURE

Paris, 26 mars, 2 h. 5 soir.

M. Jules Simon partira mercredi; M. Martel fera l'intérim. Le ministre de l'intérieur soumettra probablement au Conseil avant son départ, le mouvement préfectoral.

On assure que M. Léon Say part demain.

Une délégation de la réunion extra-parlementaire des sénateurs et députés de nos départements industriels, parmi lesquels on remarquait, MM. Pouyer-Quertier, Testelin, Feray, Richard Waddington ont présenté dans la matinée à MM. Jules Simon et Teisserenc de Bort, une nombreuse députation de manufacturiers du Nord et de la Normandie; la délégation a demandé que le tarif général des douanes ne soit pas arrêté avant que les traités de commerce n'aient été négociés; elle a demandé en outre qu'un industriel français figure parmi les négociateurs.

M. Jules Simon a répondu que, quoique les négociateurs fussent déjà nommés, il ferait tous ses efforts pour en faire agréer un quatrième, choisi parmi les industriels.

Le général Ignatieff arrivera jeudi à Saint-Pétersbourg.

Des avis de Rome démentent la maladie grave du Pape, et les préparatifs du conclave.

MODES PARISIENNES

Ayant le plus grand souci de savoir dès ce jour ce que l'on nous destine comme costumes printaniers, je me suis rendue dans le magasin qui, à toutes les saisons, nous donne le ton de la mode. J'ai pu admirer les plus beaux tissus de tous les pays, brochés, damassés, lampas, gazes, foulards des Indes et de Chine, soieries unies et à dessins de tous genres.

Jamais, chère lectrice, vous ne vous trouverez dans la possibilité de voir une aussi belle collection. Aussi, je vous donne le conseil de vous faire inscrire dès maintenant, car les demandes arrivent en grand nombre, et comme ces collections sont en petite quantité, M. LE HOUSSEL, propriétaire de l'*Union des Indes*, rue Auber, 1, Paris, est forcé de donner à toute demande un numéro d'ordre et d'y répondre à son tour.

Je dois aussi vous prévenir contre les contrefaçon du véritable cachemire de l'Inde, tissu uni garanti pure laine, pour robes et costumes.

M. Le Houssel possède seul le dépôt en Europe de ce tissu, pour lequel il a obtenu la médaille d'or, et dont la marque de fabrique est une lisière chinée à jour défiant toute contrefaçon.

ÉLISE DE MARCOLS.

Banque de France et succursales

Situation au 22 mars 1877, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots à Pariset dans les succursales.		2,228.441.221 93
Effet échus hier à recevoir ce jour.		236.166 93
Portefeuille Paris	Commerce.	189,745.411 26
		00.000.000 ..
	Bons du Trésor	332.845.000 ..
Portefeuille des succursales : Effets sur place.		187.725.492 ..
Avances sur lingots et monnaies.		12.721.000 ..
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.		1,934.100 ..
Avances sur effets public rançais.		27.240.400 ..
Avances sur effets public français dans les succursales		19.358.400 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.		15.713.500 ..
Avances sur actions et obligations des chemins de fer dans les succursales.		13.157.650 , .
Avances sur obligations du Crédit foncier.		1.260.600 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.		808.500 ..
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).		60.000.000 ..
Rente de la réserve	Loi du 17 mai 1834	10.000.000 ..
	Ex-banques dép.	2.980.750 14
Rentes disponibles.		76.313.613 82
Rente immobilisées (loi du 9 juin 1857) y compris 9.125.000 de la réserve		100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque.		4.000.000 ..
Immeubles des succursales.		5.321.388 ..
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.		1.016.788 54
Emploi de la réserve spéciale.		17.694.209 97
Divers		27.586.169.72
		3.342.100.362.31

PASSIF

Capital de la Banque.		182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857).		8.002.213 54
Réserves mobilières	Loi du 17 mai 1834	10.000.000 ..
	Ex-banques départementale	2.980.750 14
	Loi du 9 juin 1857	9.125.000 ..
Réserve immobilière de la Banque.		4.000.000 ..
Réserve spéciale.		17.694.209 97
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales).		2.527.364.200 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.		3.146.505 41
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales.		32.124.825 44
Comptes courants du Trésor créditeur.		81.329.286 89
Comptes courants de Paris.		389.581.613 67
Comptes courants dans les succursales		46.092.182 ..
Dividentes à payer		1.877.805 .
Effets au comptant non disponibles.		1.564.355 66
Escomptes et intérêts divers à Paris et dans les succursales.		4.812.834 34
Réescompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales.		1.662.127 11
Réserve pour effets prorogés en souffrance.		6.960.000 0
Divers.		11.582.352 14
		3.342.100.362 31

Certifié conforme aux écritures :
Le gouverneur de la Banque de France,
ROULAND.

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse	16.593.063
Compte courant du Trésor	12.407.000
Comptes courants particuliers	5.768.000

DIMINUTION

Circulation des billets	34.319.000
Portefeuille.	32 943.000

Cours officiels de la Bourse

24 mars — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	95 75	Certificat de sortie	74 75 .. .
id. en tonnes	95 75	Mélasse de 1.100 k. d.	19 50 ..
id. épurée	96 75	id. de raffinerie	13 50 ..
Huiles de lin en fûts d.	68 75	Spiritueux f. 1re qté	57 75 ..
id. en tonnes	70 75	Furiane 5 a. 410 k d.	52 75 ..
Su. 100k. Rv. 10.184.	69 ..	id. supérieure	56 75 ..
id. 7/8 disp.	75 ..	Suifs	93 50
id. blanc 3 disp. 77	.. ..	Huiles	210
id. bonne sorte	158	Rio	190
Cacaos 500 k. Para	180	Guayaquil	160
Cafés 100 k. est. Java	230	Trinité	165
id. Haïti	149	Carraqui	200 à 440
id. Ceylan	215		
d. belle sorte	139 ..		

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 24 mars

SUCRES	Cours offi.	offert	Demand
Sucre ind. 88 degré	.. ..	.. ..	.. ..
— — n° 7 à 9	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain. 6k. 1.	162 50	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..
— 10/13	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, d'sp.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. disp.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	54 ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	56 50	.. ..	.. ..
— à livrer à 1ers,	.. ..	.. ..	.. ..
— à janvier	.. ..	.. ..	.. ..
— à d'été	.. ..	.. ..	.. ..
— 3 dern., nn.	.. ..	.. ..	.. ..
— 3 procaine	.. ..	.. ..	.. ..

EN VENTE

à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Nain, 1

NOTICE HISTORIQUE

sur le

CANAL DE ROUBAIX

Par Gustave BAUDELET, rédacteur au *Journal de Roubaix*. Prix: 1 fr. 25.

Théâtre de Roubaix, rue du Fontenoy, direction de M. Hody.

Lundi 26 mars 1877.

Représentation extraordinaire avec le concours de :

M. GOBERBEAU, baryton, des Théâtres de Rouen et de Toulouse.

Mme DOMBERGUE, chanteuse.

Dernière représentation de :

La Petite Mariée, opéra bouffe en trois actes, paroles de MM. Eugène Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq.

Mme Domergue remplira le rôle de Gretchen.

MM. Jacobs celui de Montefiasco.
Gobereau celui de Podestat.
Miral celui de San Carlos.

Par Droit de Conquête, comédie en trois actes, par Ernest Legouvé.

Mme Hody remplira le rôle de Madame Georges.

M. Hody celui de Bernard.

Ordre du spectacle. 1° Par Droit de Conquête. 2° La Petite Mariée.

L'orchestre sera conduit par M. Lecocq, professeur du Conservatoire de Tournai.

Bureau à 7 h. Rideau à 7 h. 1/2.

Cie DES TRAMWAYS

DE PARIS, SÈVRES, VERSAILLES et extensions

Société anonyme constituée au

Capital de trois millions de francs

suivant acte déposé chez Me LEGUAY, notaire à Paris, et par délibérations des assemblées générales des 26 janvier et 26 février 1877.

ÉMISSION

De 6,000 Obligations de 500 Francs 6 0/0

Intérêt annuel : 30 francs, (1er janvier et 1er juillet); remboursement au pair en 50 ans.

Le réseau est de 22 kilomètres, dont 15 actuellement en exploitation.

La Cie fait le service parlementaire et celui de la Ville de Versailles et de Paris à Versailles. La traction mécanique va être appliquée sur sa ligne principale, qui, dès 1876, a donné une recette moyenne de 143 fr. 35, par journée de voiture, soit autant que les meilleurs tramways de la Cie des Omnibus.

PRIX D'ÉMISSION : 457 FR. 50

(*Jouissance du 1er janvier 1877.*)

Payables : En souscrivant 57.50
A la répartition 100 »
Le 1er mai 1877 100 »
Le 1er juillet — 100 »
Le 1er sept. — 100 »
} 457.50

En tenant compte de la jouissance acquise (3 mois) et des termes de paiement, le placement ressort à 6.56 0/0 l'an environ, non compris la prime d'amortissement.

—

La Cote officielle sera immédiatement demandée.

—

Souscription publique :

Le Mercredi 28 Mars 1877

A PARIS, au Comptoir général des chemins de fer, 27, Chaussée-d'Antin.

—

On peut souscrire dès à présent par lettre. Seront reçus, comme espèces, tous coupons à l'échéance d'avril ou valeurs négociables.

13339—772

PILULES COLBERT stomachiques, apéritives et dépuratives; souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements, 3 fr. la boîte. A Roubaix, dans toutes les bonnes pharmacies. 13219

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 120,000,000

Agence de Roubaix et Tourcoing

15, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Intérêts bonifiés aux déposants	
A vue en Comptes de Chèques	1 0/0
Bons à échéance de 3 à 5 mois	1 0/0
» 6 à 11 »	2 0/0
12 à 23 »	3 0/0
24 à 35 »	4 0/0
3 à 5 ans	5 0/0

Foire de Roubaix 1877

Boulevard Central (en face le Boulevard de Paris.

GRAND CIRQUE MILANAIS

Directeurs-propriétaires

S. PRIAMI & G. PIERANTONI

Actuellement en représentation à Amsterdam

—

105 artistes de premier ordre, 55 chevaux de toutes races.

Composant cette troupe équestre et gymnastique, une des plus importantes voyageant en Europe.

—

Une prochaine affiche donnera le tableau de la troupe et fixera le jour de la 1re représentation.

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névroses, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.—85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtres. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation.— N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Léon DANSOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie, Place Vendôme, à Paris.